

**DÉCLARATION CHRISTOLOGIQUE COMMUNE  
ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
ET L'ÉGLISE ASSYRIENNE DE L'ORIENT  
1994**

---

Sa Sainteté Jean-Paul II, Évêque de Rome et Pape de l'Église catholique, et Sa Sainteté Mar Dinkha IV, Catholicos-Patriarche de l'Église assyrienne de l'Orient, rendent grâce à Dieu qui leur a inspiré cette nouvelle rencontre fraternelle.

Ils considèrent celle-ci comme une étape fondamentale sur la voie de la pleine communion à restaurer entre leurs deux Églises. En effet, ils peuvent désormais proclamer ensemble devant le monde leur foi commune dans le mystère de l'Incarnation.

\* \* \*

Héritiers et gardiens de la foi reçue des Apôtres, telle que nos Pères communs l'ont formulée dans le Symbole de Nicée, nous confessons un seul Seigneur Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père de toute éternité et qui, lorsque les temps furent accomplis, est descendu du ciel et s'est fait homme pour notre salut. Le Verbe de Dieu, deuxième personne de la Sainte-Trinité, s'est incarné par la puissance du Saint-Esprit en assumant de la Sainte Vierge Marie une chair animée d'une âme raisonnable, qu'il s'est unie indissociablement dès l'instant de sa conception.

Notre Seigneur Jésus Christ est donc vrai Dieu et vrai homme, parfait dans sa divinité et parfait dans son humanité, consubstantiel au Père et consubstantiel à nous en tout, hormis le péché. Sa divinité et son humanité sont unies en une personne, sans confusion ni changement, sans division ni séparation. En lui a été préservée la différence des natures de la divinité et de l'humanité, avec toutes leurs propriétés, facultés et opérations. Mais loin de constituer « un autre et un autre », la divinité et l'humanité sont unies dans la personne du même et unique Fils de Dieu et Seigneur Jésus Christ, objet d'une unique adoration.

Le Christ n'est donc pas un « homme ordinaire » que Dieu aurait adopté pour y résider et pour l'inspirer comme chez les justes et les prophètes. Mais le même Verbe de Dieu, engendré par le Père avant tous les siècles, sans commencement selon sa divinité, dans les derniers temps est né d'une mère, sans père, selon son humanité. L'humanité à laquelle la bienheureuse Vierge Marie a donné naissance a été depuis toujours celle du Fils de Dieu lui-même. C'est la raison pour laquelle l'Église assyrienne de l'Orient prie la Vierge Marie en tant que « Mère du Christ notre Dieu et Sauveur ». À la lumière de cette même foi, la tradition catholique s'adresse à la Vierge Marie comme « Mère de Dieu » et également comme « Mère du Christ ». Les uns et les autres nous reconnaissons la légitimité et l'exactitude de ces expressions de la même foi et nous respectons la préférence de chaque Église dans sa vie liturgique et sa piété.

Telle est l'unique foi que nous professons dans le mystère du Christ. Les controverses du passé ont conduit à des anathèmes, portant sur des personnes et sur des formules.

L'Esprit du Seigneur nous donne aujourd'hui de mieux comprendre que les divisions ainsi provoquées reposaient en bonne partie sur des malentendus.

Cependant, quelles qu'aient été nos divergences christologiques, nous pouvons aujourd'hui nous retrouver unis dans la confession d'une même foi au Fils de Dieu qui s'est fait homme pour que les hommes puissent devenir enfants de Dieu par sa grâce. Nous voulons désormais témoigner ensemble de cette foi en celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie, en l'annonçant de manière appropriée à nos contemporains, afin que le monde croie à l'Évangile du salut.

\* \* \*

Le mystère de l'Incarnation que nous professons en commun n'est pas une vérité abstraite et isolée. Il s'agit du Fils de Dieu envoyé pour nous sauver. L'économie du salut a sa source dans la communion de la Sainte Trinité – Père, Fils et Saint-Esprit – et elle se réalise par la participation à cette communion, selon la grâce, dans l'Église une, sainte, catholique et apostolique, Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l'Esprit.

Les croyants deviennent membres de ce Corps par le sacrement du Baptême, qui les fait renaître par l'eau et l'Esprit Saint en une nouvelle créature. Ils sont confirmés par le sceau du Saint-Esprit que confère le sacrement de l'Onction. Leur communion avec Dieu et entre eux se réalise pleinement par la célébration de l'unique oblation du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Cette communion est rétablie pour les membres pécheurs de l'Église lorsqu'ils sont réconciliés avec Dieu et entre eux par le sacrement du Pardon. Le sacrement de l'Ordination au sacerdoce ministériel dans la succession apostolique garantit, dans chaque Église locale, l'authenticité de la foi, des sacrements et de la communion.

Vivant de cette foi et de ces sacrements, il s'ensuit donc que les Églises catholiques particulières et les Églises assyriennes particulières peuvent se reconnaître comme Églises sœurs. Pour être pleine et entière, la communion présuppose l'unanimité concernant le contenu de la foi, les sacrements et la constitution de l'Église. N'ayant pas jusqu'à présent atteint cette unanimité vers laquelle nous devons progresser davantage, nous ne pouvons malheureusement pas encore célébrer ensemble l'Eucharistie, qui est ce signe de la communion ecclésiale déjà totalement restaurée.

Néanmoins, la profonde communion spirituelle dans la foi et la confiance mutuelle qui existent déjà entre nos Églises nous autorisent à envisager dès maintenant comment rendre ensemble témoignage au message évangélique et comment collaborer dans des situations pastorales spécifiques, tout particulièrement dans le domaine de la catéchèse et de la formation des futurs prêtres.

En remerciant Dieu de nous avoir fait redécouvrir ce qui nous unit déjà dans la foi et dans les sacrements, nous nous engageons à faire tout notre possible pour écarter les derniers obstacles qui empêchent encore la réalisation de la pleine communion entre nos Églises, de manière à mieux répondre à la prière du Seigneur pour l'unité des siens, unité qui doit évidemment se manifester visiblement. Pour surmonter ces obstacles, nous créons une commission mixte pour le dialogue théologique entre l'Église catholique et l'Église assyrienne de l'Orient.

Fait à Saint-Pierre de Rome, le 11 novembre 1994

K. Mardinkha IV

Jean Paul II

Source :

*Service d'information* (Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens),  
n° 88, 1995

*documentation-unitedeschretiens.fr*